

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion le 14 décembre 2009, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Guylène Duplessis, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Réналd Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont aussi présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard,
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

09-12-934 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion du 14 décembre 2009 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion / Règlement n° 1578 / Règlement de taxation / Année 2010
3. Avis de motion / Règlement n° 1579 / Tarification consommation de l'eau potable / Année 2010
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

09-12-935 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1578 / RÈGLEMENT DE TAXATION / ANNÉE 2010

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il présentera, pour adoption, un Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux, pour l'année 2010.

09-12-936 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1579 / TARIFICATION CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE / ANNÉE 2010

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il présentera, pour adoption, un Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2010.

09-12-937 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

09-12-938 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 33 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, greffier